



**Délibération n° 12 / 2023**

**Département de l'Hérault  
Commune de PIGNAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL  
de la COMMUNE de PIGNAN (Hérault)**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit Mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de PIGNAN étant assemblé en session ordinaire, en salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la présidence de Madame Michelle CASSAR, Maire.

Etaient présents :

M. Martin ARCAY, Mme Anne-Marie CALMES, Mme Michelle CASSAR, Mme Sylvie CINÇON, Mme Danièle DUBOUCHER, Mme Véronique GIMENEZ, Mme Monique MARCILLAC, M. Patrick MATTERA, M. Gaspard MESSINA, M. Thierry PAGES, Mme Karine QUEVEDO, M. Thierry QUILES, M. Gérard SABLOS, M. Jean-Pascal SAMMUT, M. Rémi SIE, Mme Fabienne THALAMAS, Mme Jeanne ZONCA.

Absents excusés :

M. Julien BIEGEL (pouvoir à M. Gérard SABLOS), Mme Sylvia BOSH (pouvoir à Mme Véronique GIMENEZ), M. Jean-Claude CHOLBI (pouvoir à M. Thierry QUILES), M. Daniel DELAUZE (pouvoir à Mme Fabienne THALAMAS), M. Michaël GIL (pouvoir à M. Rémi SIE), Mme Danièle LACUBE (pouvoir à Mme Jeanne ZONCA), Mme Katia TROCHAIN (pouvoir à Mme Sylvie CINÇON).

Absents non excusés

M. Dimitri BONGARD, M. Jacques DRAP, M. Youness OUSSIN, Mme Alexandra PILI, M. Alexandre RUMEAU.

Il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil ; Madame Karine QUEVEDO a été désignée, à l'unanimité, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Finances – Budget primitif 2023 – Adoption**

*Monsieur Jean-Pascal SAMMUT, Adjoint au Maire, délégué aux finances et au personnel, expose au conseil municipal :*

Lors de la séance du Conseil municipal du 3 mars 2023, s'est tenu le débat d'orientations budgétaires conformément aux dispositions combinées des articles L.2312-1 et L.5211-36 du Code général des collectivités territoriales.

Par suite il est détaillé le budget primitif de la commune par chapitre pour l'exercice 2023 de la façon suivante :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Chapitre 011 Votes : 24 Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0	Charges à caractère général	1 466 650,00 €
Chapitre 012 Votes : 24 Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0	Charges de personnel et frais assimilés	3 839 000,00 €
Chapitre 014 Votes : 24 Pour : 24 Contre : 0	Atténuations de produits	335 000,00 €

**Commune de PIGNAN (Hérault)****Délibération n° 12/2023****Objet : Finances – Budget primitif 2023 – Adoption**

Abstention : 0		
Chapitre 023 Votes : 24 Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0	Virement à la section d'investissement	1 450 000,00 €
Chapitre 042 Votes : 24 Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0	Opérations d'ordres de transfert entre sections	200 000,00 €
Chapitre 65 Votes : 24 Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0	Autres charges de gestion courante	350 500,00 €
Chapitre 66 Votes : 24 Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0	Charges financières	66 850,00 €
Chapitre 67 Votes : 24 Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0	Charges exceptionnelles	2 000,00 €
Chapitre 68 Votes : 24 Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0	Dotations aux amortissements et provisions	10 000,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>7 720 000,00 €</b>

Chapitre 002 Votes : 24 Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0	Résultat de fonctionnement reporté	450 000,00 €
Chapitre 013 Votes : 24 Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0	Atténuations de charges	50 000,00 €
Chapitre 70 Votes : 24 Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0	Produits des services et du domaine	428 000,00 €
Chapitre 73 Votes : 24 Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0	Impôts et taxes	5 228 000,00 €
Chapitre 74 Votes : 24 Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0	Dotations et participations	1 400 000,00 €
Chapitre 75 Votes : 24 Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0	Autres produits de gestion courante	164 000,00 €
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>7 720 000,00 €</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Chapitre 016 Votes : 24 Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0	Emprunts et dettes assimilées	431 000,00 €
Chapitre 020 Votes : 24 Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0	Immobilisations incorporelles	230 973,99 €
Chapitre 204 Votes : 24 Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0	Subventions d'investissement	540 000,00 €
Chapitre 21 Votes : 24 Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0	Immobilisations corporelles	2 745 412,79 €
Chapitre 23 Votes : 24 Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0	Immobilisations en cours	2 117 613,22 €
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>6 065 000,00 €</b>

Chapitre 001 Votes : 24 Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0	Solde d'exécution reporté	1 574 964,65 €
Chapitre 021 Votes : 24 Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0	Virement de la section de fonctionnement	1 450 000,00 €
Chapitre 040 Votes : 24 Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0	Opérations d'ordres de transfert entre sections	200 000,00 €
Chapitre 10 Votes : 24 Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0	Dotations fonds divers et réserves	2 237 564,12 €
Chapitre 13 Votes : 24 Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0	Subventions d'investissement	602 471,23 €
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>6 065 000,00 €</b>

**CUMUL SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT 13 785 000,00 €**

**Commune de PIGNAN (Hérault)**

**Délibération n° 12/2023**

**Objet : Finances – Budget primitif 2023 – Adoption**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le budget primitif 2023 du budget général ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Nombre de conseillers en exercice : 29  
Nombre de présents : 17  
Nombre de votants : 24 (dont 7 pouvoirs)  
Votes : 24  
Pour : 24  
Contre : 0  
Abstention : 0

POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE,



Michelle CASSAR



Nota : Le Maire certifie que le compte rendu de cette  
délibération a été affiché à la porte de la mairie ;  
que la convocation du conseil avait été faite le 21 mars 2023  
Hôtel de Ville – 34570 PIGNAN